

**Anniversaire
de la
commune,
plantation dans le
cadre du Plan
1 million d'Arbres
pour la Réunion**

Cyclone

Cyclones Batsirai, Emnati :
le pire a été évité

Dossier

Une gestion rationnelle
de l'eau

Jeunesse

Conseil Municipal des
Enfants

Magazine d'information
n°7 / avril 2022

www.petite-ile.re /

Ville de Petite-île Officiel



[petiteilevilleofficielle](https://www.instagram.com/petiteilevilleofficielle)



Petite-Île à la Une



SOMMAIRE

n°7
Avril 2022

3.Édito

4-6.Travaux

- Voirie

Le chemin Chiendent est paré contre les inondations !

- Schémas Directeur d'Assainissement des Eaux Usées
- Retour en image sur les travaux

7.Cyclone

- Cyclones Batsirai, Emnati : le pire a été évité

8-10.Dossier :

- Une gestion rationnelle de l'eau

11-12.Jeunesse

- Conseil Municipal des Enfants
- Jeux dangereux

La mairie de Petite-Île tire la sonnette d'alarme !

13-15.Pratique

- Points conseil budget

Une initiative pour lutter contre les difficultés financières

- Convention

La Commune, Océinde et Zeop s'engagent pour la promotion du numérique

- Réception des nouveaux arrivants

16.Associations

- Hilaros, Panorama bien-être, la mini mobile, Famille de Manapany les Hauts

17-18.Environnement et développement durable

- Life4best
- Plantes du mois

19-20.Retour en images

21.Portrait

- Geneviève Fontaine, lauréate du concours Imazine
Une artiste multi-facettes !

22.Tribune de l'opposition

23-24.Loisirs

- Agenda (avril, mai, juin)
- Dératisation

Directeur de publication :

Serge Hoareau, Maire de Petite-Île

Rédacteurs : Blast Réunion et Barret Émilie

Photos et illustrations : Le service Communication

Charte graphique : Service Communication

Mise en page & Exécution : Landon Margot

Impression : ICP ROTO

Tirage : 8300 exemplaires

Remerciements : Services municipaux

La rédaction décline toute responsabilité quant au contenu des sites internet mentionnés dans le magazine municipal.



Cher(e)s administré(e)s, Mesdames, Messieurs,



Chères Petite-Îloises,
Chers Petite-Îlois,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un nouveau numéro de notre bulletin municipal. Ce magazine retrace la vie communale au cours du premier trimestre 2022.

Ce début d'année aura été marqué par le passage de deux cyclones au large de La Réunion. Batsiraï et Emnati nous ont préservé. Certes, nous avons ressenti les effets cycloniques de ces deux météores, mais leur passage à une distance respectable a permis de préserver notre île. Des dégâts ont été essentiellement recensés dans le secteur agricole. Mais des conséquences sur les réseaux d'électricité, de téléphonie et d'eau potable sont venues perturber notre quotidien. Cela montre également que face à la force de la nature ces équipements restent fragiles.

Malgré ces perturbations et la persistance de la situation sanitaire, nous avons pu relancer quelques animations municipales : la plantation d'arbres pour le 87ème anniversaire de la commune le jour de la journée internationale des droits de la femme, la réception des nouveaux arrivants, les jeux du village ou encore le repas de la 3ème jeunesse qui n'avait pas pu se tenir en janvier. Ces moments de découvertes ou de retrouvailles ont pu raviver la flamme de notre vivre ensemble.

Ce premier trimestre aura été l'occasion pour les services municipaux d'engager plusieurs études qui vont nous permettre d'ouvrir dans les prochains mois de nouveaux chantiers : construction de toilettes publiques, aménagement du domaine du relais, réhabilitation des écoles Badamiers, Floralties et Vétivers, le recalibrage du chemin Karl Lavergne, le schéma directeur du centre village, l'aménagement de la ZAC Cambrai...

Des travaux vont prochainement démarrer avec la couverture des plateaux sportifs du collège, la première tranche du cimetière, le parking relais de Verger Hemery... d'autres se sont achevés comme ceux du chemin chientent, de la maison des vieillées.

Cela est rendu possible grâce à la bonne santé financière de la commune. Il est vrai que la chambre régionale des comptes dans son analyse de la période 2016 à 2020 a souligné une situation financière tendue au vu du nombre de chantiers lancés et de la capacité communale à tout mener en même temps. Cette situation s'explique principalement par des retards dans le versement de certaines subventions qui nous ont contraint à avoir recours à l'emprunt. Mais grâce à notre capacité à capter les subventions et à mettre de la rigueur dans le suivi des dossiers, nous avons réussi à diminuer l'encours de la dette (qui est passé de 14,5 annuités à 4,7) et à dégager une épargne nette sur l'exercice 2021 de près de 2,5 millions d'euros.

Cette bonne santé financière est confirmée par le maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2016 pour l'exercice budgétaire 2022 et par les financements obtenus du plan de relance de l'Etat, celui de l'Europe et de la Région ainsi qu'au Pacte de Solidarité Territorial du Département.

Dans ce contexte de crise sanitaire et de forte tension internationale, la préoccupation du lendemain nous oblige à être prudent dans nos choix et dans nos prises de décisions. L'ambition que nous portons pour notre commune doit rester mesurer tout en répondant aux attentes de notre population.

Des choix vous en aurez à faire les prochains jours. En effet, les 10 et 24 avril prochains, nous aurons un temps fort de démocratie avec les élections présidentielles et la désignation de celle ou celui qui sera amené à gérer les destinées de la France. Parce qu'on ne peut pas laisser les autres décider pour soi, je compte sur votre participation à ce rendez-vous citoyen.

Bonne lecture,

Serge Hoareau
Votre Maire et Vice-président du
Département.

Voirie

Le chemin Chiendent est paré contre les inondations !

Le chemin Chiendent a fait peau neuve ! Durant trois mois, des travaux visant à installer un fil d'eau et un réseau d'eaux pluviales, entre autres, ont rythmé cette partie de la ville. Ce projet d'infrastructure s'inscrit dans la continuité de la dynamique d'amélioration du patrimoine routier. En tout, ce sont 710 ml qui seront rénovés assurant ainsi la sécurité des habitants, notamment celle des piétons.



Pour la réalisation de ces travaux, la ville de Petite-Île s'est appuyée sur l'expertise des marchés à bon de commande. En effet, elle a fait appel à l'entreprise AA&D en ce qui concerne les travaux VRD (voirie et réseaux divers) et à GTOI pour la mise en place de l'enrobé. Le coût des travaux s'élève à 162723.06€HT (60460.86€ pour les travaux VRD et 102262.60€ pour les travaux enrobé). Cette somme comprend également le coût des travaux occasionnés par le passage du cyclone Batsirai avant la mise en place de l'enrobé.

Parmi les actions réalisées au niveau du chemin Chiendent, on compte la pose de bordures, d'un fil d'eau, d'un réseau d'eau pluviale (caniveau à grille, tuyaux, regard de visite, etc.), d'un enrobé avec un reprofilage pour

optimiser l'écoulement pluvial, l'installation de deux paires de coussins berlinois et la reprise des entrées impactées par la venue de Batsirai.



Le coût des travaux s'élève à 162723.06€HT (60460.86€ pour les travaux VRD et 102262.60€ pour les travaux enrobé).



Schémas Directeur d'Assainissement des Eaux Usées

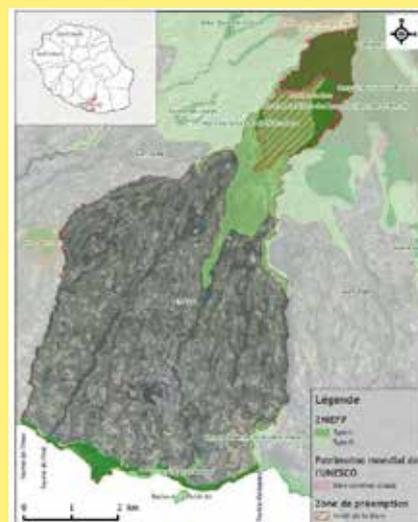
Dans le cadre de la rédaction du schéma directeur d'assainissement de la commune de Petite-Île, la CIVIS a élaboré, conformément à la réglementation, une proposition de zonage d'assainissement qui prend la forme d'une cartographie et délimite les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif.



Sur un territoire qui ne dispose aujourd'hui que d'un assainissement non collectif, l'objectif est de développer un réseau de collecte des eaux usées, concentré sur les zones urbaines, qui permettra de répondre aux difficultés actuelles sur l'état dégradé des installations individuelles et limitera significativement les incidences de ces rejets diffus sur les milieux naturels, les ressources en eau et la santé publique.

Ce nouveau réseau collectera les quartiers du centre-ville, de Ravine du Pont, de Charrié et quelques habitations de Manapany-les-Bas. Les autres secteurs seront maintenus en assainissement non collectif. Les effluents collectés par ce nouveau réseau d'assainissement seront traités par la station d'épuration de Saint-Joseph.

Préalablement au lancement de ce nouveau projet d'envergure pour la commune, le projet de zonage sera prochainement soumis à enquête publique.



le projet de zonage sera prochainement soumis à enquête publique



Petite-Île en chantier

Travaux réalisés
Réalisation d'un fil d'eau
Chemin Chiendent



Travaux réalisés
Réalisation d'un fil d'eau
Rue des Francicéas



Travaux réalisés
Remplacement d'un caniveau
Rue des Abricots



Travaux réalisés
Sécurisation d'un caniveau à ciel ouvert
Impasse des Camélias



Travaux réalisés
Sécurisation piéton
Allée des Artichauts



Travaux réalisés
Remplacement d'un caniveau
Chemin Rosile



Travaux réalisés
Sécurisation avec des écluses
Chemin Laguerre



Travaux réalisés
Sécurisation du cheminement piéton
Rue du Casino



Travaux réalisés
Sécurisation piéton
Rue du Plateau Vert



Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
Impasse des Tilleuls

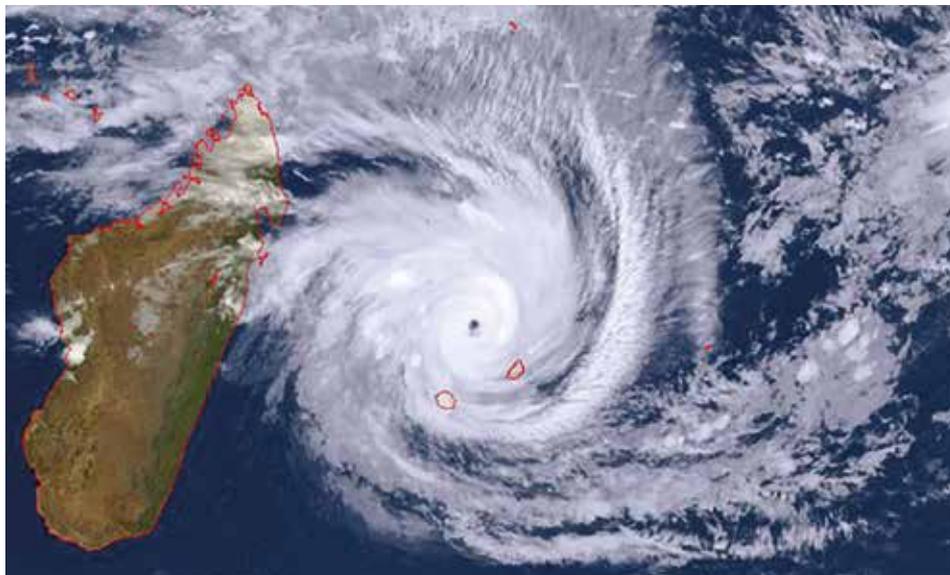


Travaux réalisés
Travaux d'enrobé
Rue des Mirabelles



Cyclones Batsirai, Emnati : le pire a été évité

La saison cyclonique 2022 aura été marquée par le passage au large de la Réunion de deux phénomènes particulièrement puissants mais ne laissant pas de dégâts majeurs sur notre île.



De la mi-novembre à la mi-avril, nous sommes nombreux à scruter les bulletins météorologiques. Cette période de l'année nous expose à des risques majeurs que sont la force des vents et les pluies abondantes liées aux cyclones.

A l'annonce de l'approche d'un météore, nous devons avoir les bons réflexes pour faire face à des situations auxquelles nous ne sommes plus habitués. Protéger les siens, ses biens, faire des réserves, se tenir informé, garantir sa sécurité et ne pas s'exposer aux risques telles sont les premières réactions.

Hyacinthe, Firinga, Clotilda, Gamède, Dyna, Berguita, Béjisa, voilà des noms qui nous rappellent à des souvenirs parfois douloureux.

Pour autant, nous oublions trop vite et parfois nous perdons notre bon sens. Sans doute, par fébrilité, par crainte ou par peur de vivre le passage de ces cyclones.

Ceux que nous avons connus lors de cette saison 2022 ne resteront pas marqués dans nos esprits. Même

si leur passage c'est accompagné de quelques dégâts au niveau de l'agriculture, la nature a été impactée et des équipements ont montré leur faiblesse face à la force de la nature. Pour 20 communes de la Réunion, dont Petite-Île, la reconnaissance de catastrophe naturelle a été obtenue, tout comme l'arrêté de calamités agricoles a retenu notre commune.

Les services municipaux ont été mobilisés lors de ces événements, avant pendant et après les alertes rouges. En effet, les agents communaux ont été sur le qui-vive tant dans la préparation et l'ouverture des centres d'hébergement, que dans l'organisation du poste de commandement en mairie et pour la remise en état des routes et de nos sites afin de faciliter un retour à la normale dans les plus brefs délais. C'est l'ensemble des services publics qui ont œuvré pour nous permettre de retrouver notre confort du quotidien. Saluons le travail des agents d'EDF, des opérateurs de téléphonie, de la SEMRRE, de la SAPHIR et de la SPL Sources et Eaux.



Les services publics ont été mobilisés lors de ces événements, avant pendant et après les alertes rouges.





Une gestion rationnelle de l'eau

S'agissant de la gestion de l'eau, il convient d'apporter quelques précisions sur les coupures préventives décidées conjointement par la municipalité et notre fermier la SPL Sources et Eaux.

L'organisation du réseau de stockage et de la distribution nécessite une attention particulière en période cyclonique. Afin de préserver nos équipements, le choix a été celui d'arrêter l'alimentation en eau dès le passage en alerte rouge.

Il faut savoir que la commune de Petite-Île ne dispose pas sur son territoire de ressources propres suffisantes pour alimenter les clients de la SPL Sources et Eaux qui doit par conséquent s'approvisionner en eau auprès de la SAPHIR et du syndicat des Hirondelles dont les captages se situent dans le Bras de la Plaine.

En matière de ressource en eau, la commune de Petite-Île est dépendante à 95% de ressources externes à la commune et le principal enjeu est donc de préserver nos

stocks dans nos réservoirs pour permettre un retour rapide de l'eau dès la levée de l'alerte.

Sauf que ce retour rapide n'est possible que si l'électricité alimente à la fois nos installations de télégestions et également les pompes de notre chaîne de refoulement, et que nos fournisseurs soient capables d'assurer la livraison en eau pour Petite-Île.

Or, lors de Batsirai l'alimentation électrique de nos réservoirs a été interrompue et la conduite principale haute de la SAPHIR a été endommagée. Lors du passage de Emnati, en plus des coupures de courant, c'est le captage des Hirondelles qui a subi des dégâts importants nécessitant des travaux et privant ainsi les abonnés des hauts de la commune d'eau potable.



09

Pourquoi ne pas consommer nos stocks lors de l'alerte rouge ?

Le risque est à la fois sanitaire, technique et humain.

Consommer le stock d'eau viendrait à vider les réservoirs. Ce qu'il faut savoir c'est que l'eau qui arrive dans nos réservoirs transporte des matières en suspension (sable...). Un dépôt se fait au fonds des réservoirs. Si on venait à les vider, ce dépôt irait dans la canalisation au risque de boucher les compteurs, les réducteurs de pression, les surpresseurs et en entraînant des casses sur le réseau. Les réparations seraient alors longues et pénalisantes pour les clients. De plus l'arrivée de ces dépôts viendraient altérer la qualité de l'eau qui ne serait plus consommable, et ce pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines le temps de tout faire nettoyer par des équipes spécialisées et dédiées.



Par ailleurs, lors du passage d'un cyclone, le réseau électrique est très exposé pouvant occasionner de la sur- ou sous-tension. La non-stabilisation de la puissance électrique pourrait endommager nos pompes qui sont immergées dans nos réservoirs, et qui doivent absolument le rester. Ces pompes ne sont pas fabriquées localement : si elles cessent de fonctionner et qu'il faille les remplacer, il faut compter aux alentours de 2 mois pour pouvoir en obtenir de nouvelles. Ces altérations de puissance électrique desservant nos réservoirs et nos pompes peuvent elles aussi entraîner par effet ricochet des casses sur les réseaux desservant le territoire, car les tuyaux, les joints et toutes les installations techniques afférentes peuvent difficilement tenir face à une brusque arrivée d'eau, ou aux vides causés par les appels d'airs par manque d'eau. De plus, Les réservoirs sont reliés à un système central par télégestion, ce qui assure un fonctionnement optimum des niveaux de réservoirs et des seuils d'alertes. Or, si ces systèmes ne fonctionnent plus, le risque de voir un réservoir se vider entièrement est très important.

10

Enfin, le facteur humain est essentiel dans la prise de décision : la SPL Sources et Eaux s'appuie sur la mobilisation d'agents techniques et administratifs lors des crises climatiques. Il n'est pas concevable, au regard des risques techniques cités précédemment, de se risquer à fragiliser le réseau et d'envoyer alors des femmes et des hommes sur site pour des réparations diverses mais essentielles. Cela les amènerait ainsi à prendre des risques importants quant à leur intégrité physique, notamment lors de conditions climatiques dégradées. Il faut également se rappeler que les interventions en cas de casse sont légalement interdites lors de l'alerte rouge, car les interdictions de circuler valent également pour les agents de la SPL.

Pour toutes les raisons ci-dessus énumérées, le choix d'une gestion rationnelle de l'eau sera privilégiée ainsi que celui de préserver nos moyens et de procéder aux coupures préventives. Aussi, à chaque fois que La Reunion sera en situation d'être placée en alerte rouge, il conviendra de constituer des réserves d'eau en remplissant tous les récipients que vous avez à votre domicile.



Conseil Municipal des Enfants

Grâce au conseil municipal enfants, les élèves deviennent partie prenante de la vie démocratique locale... Et ils risquent de nous surprendre !



Les objectifs :

- Initier les enfants à la vie communale,
 - Faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres,
 - Initier et sensibiliser les enfants à une démarche citoyenne,
 - Familiariser les enfants avec les processus démocratiques : le vote, le débat, les élections...
 - Offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens,
 - Être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter.
 - Que l'enfant devienne acteur à part entière de sa commune.
- Les jeunes élus définissent eux-mêmes les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler et les projets qu'ils porteront selon 3 thèmes :
- Sport, culture et animation ;
 - Citoyenneté et accès au droit ;
 - Environnement et Développement Durable.

Tous les conseillers se réuniront en même temps et travailleront sur l'ensemble des commissions, un mercredi par mois.

Leur mandat leur permettra par ailleurs de découvrir le

fonctionnement des institutions et de la démocratie.

Les nouveaux conseillers sont élus pour 2 ans.

Les élections pour le renouvellement du conseil municipal des enfants

Elles se sont déroulées au sein de chaque école avec du matériel municipal (urnes, isolements,...) et la constitution d'un véritable bureau de vote. Les candidats ont mené leur campagne électorale du 2 au 18 novembre, ils ont pu présenter leurs projets aux enfants de leurs écoles.

Une installation officielle

Le Conseil municipal d'enfants a été officiellement installé le 16 février dernier, en présence du Maire, de l'Adjointe déléguée et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. A eu lieu ensuite, l'élection à la présidence de ce Conseil municipal des enfants. Les programmes des candidats ont été si bien présentés qu'il a fallu 2 tours pour les départager. Et c'est la jeune Sarah Dufour qui est finalement élue Présidente du Conseil municipal des enfants.



Sarah Dufour élue Présidente du Conseil municipal des enfants



Jeux dangereux

La mairie de Petite-Île tire la sonnette d'alarme !

Si nous connaissons tous ce que sont le harcèlement et le cyberharcèlement, nombreux sont ceux à ne pas connaître les jeux dangereux. Parce qu'il est primordial de prévenir plutôt que guérir, la mairie de Petite Île s'est donnée pour mission de sensibiliser les parents à ces pratiques qu'elle juge « malsaines ».



Le 21 janvier 2022, différents acteurs professionnels (Police Municipale, agents de médiation, médiateurs sociaux, Gendarmerie Nationale) et plusieurs parents d'élèves se sont rencontrés en mairie pour discuter autour du thème du harcèlement, du cyberharcèlement et des jeux dangereux. En effet, ces derniers sont de plus en plus présents au sein des établissements scolaires, d'où l'importance de sensibiliser les parents à leur dangerosité. À savoir que 12% des élèves ont déjà joué à un jeu dangereux.

Qu'est-ce que c'est que les jeux dangereux ?

Ce sont des activités qui présentent des risques pour la santé et l'intégrité des personnes qui y participent. On en dénombre en général trois grandes catégories : les jeux de non-oxygénation, les jeux d'agression et les jeux de défis. À l'heure où les jeunes sont confrontés à une pléthore de réseaux sociaux où ils sont souvent invités à relever des

challenges à risque, nous devons impérativement veiller à leur sécurité et à leur bien-être.

Comment aborder le sujet avec nos enfants ?

Vous devez en premier lieu leur faire comprendre qu'ils ne doivent pas jouer avec leur corps, ni avec celui de leurs camarades. Utilisez des phrases simples ou des astuces, surtout avec les plus petits. Vous pouvez, par exemple, leur dire que si un jeu leur fait mal, ils ne doivent pas y jouer. Pour les plus grands, conseillez-leur de ne pas reproduire tout ce qu'ils voient sur le Net.

Pour plus de conseils, contactez :
N° vert de l'éducation nationale : 3020
APS : association prévention suicide : 02.62.29.35.68
Jeunes victimes de violence numérique : 3018



À savoir que 12% des élèves ont déjà joué à un jeu dangereux.



Points conseil budget

Une initiative pour lutter contre les difficultés financières

Dans le cadre de sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le gouvernement a lancé un réseau de Points conseil budget, dont fait partie ESF (Economie Sociale Familiale) Réunion. L'association vous accueille tous les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois en matinée à France Services à Piton des Goyaves pour une mise au point budgétaire.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Les Points conseil budget, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de structures publiques ou associatives, labellisées par l'Etat selon un cahier des charges national, qui offrent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire. Les Points conseil budget sont accessibles et ouverts à tous. Ils possèdent une expertise de pointe et disposent d'un réseau de partenaires sur le territoire.

Quel est le rôle de ESF Réunion ?

L'association ESF Réunion a été fondée en septembre 2010. Elle a pour but de participer à la réduction des inégalités et fournir aux individus ou aux groupes les outils nécessaires en vue d'accéder à un meilleur équilibre au quotidien, que ce soit sur le plan familial et professionnel, mais aussi en matière santé, budget et logement.

Sa labellisation lui confère le pouvoir nécessaire pour assurer sa mission, notamment en aidant les personnes à jouir d'une meilleure santé financière.

ESF Réunion est, en effet, habilitée à vous aider à faire le point sur votre situation, vous conseiller sur la gestion de votre budget ou encore vous accompagner en cas de difficultés financières ou pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement.

Prise de rendez-vous

Vous pouvez contacter l'association le lundi et le vendredi après-midi, ainsi que le mercredi matin pour une permanence en appelant le 06 93 21 43 74 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : pcb@esf-reunion.fr



Le PCB est une structures publiques ou associatives, qui offrent un service gratuit de conseils, d'accompagnement ou d'orientation en matière budgétaire



Convention

La Commune, Océinde et Zeop s'engagent pour la promotion du numérique

Porter le numérique au cœur de la commune de Petite-Île : tel est le but d'une convention signée le 22 mars 2022 entre Serge Hoareau, Maire de la commune, la Fondation Océinde et Zeop.



Le groupe Océinde à travers sa marque Zeop, l'opérateur télécom Réunionnais, s'engage dans des combats de première importance pour le territoire : le combat pour le désenclavement numérique, l'innovation technologique, le pouvoir d'achat, la lutte contre la fracture numérique et les inégalités au sein de la population réunionnaise.

Education, formation, insertion : la Fondation s'attache de façon privilégiée à accompagner les jeunes réunionnais en vue de leur réussite, de leur épanouissement et pour les amener à la citoyenneté, à la prise de responsabilité individuelle, et pour permettre leur implication au niveau du développement durable et solidaire de leur île.

La ville de Petite-Île a souhaité mettre en place un partenariat en faveur d'une contribution à l'accès au numérique sur la base du mécénat avec pour objectif la mise en œuvre d'un plan d'action commun basé sur la solidarité appliquée au public de la commune.

La Fondation Océinde et Zeop s'engagent à travers une donation de 40 ordinateurs

reconditionnés à neuf avec le concours de l'association AGAME. Ces ordinateurs seront installés dans les établissements scolaires et les futures Maisons de l'Animation Et de L'Initiative Solidaire (MAELIS). Des actions d'accompagnement seront mises en place à destination des familles, des scolaires ou toute personne exclue du numérique.



zeop

Océinde



La Fondation Océinde et Zeop s'engagent à travers une donation de 40 ordinateurs reconditionnés à neuf avec le concours de l'association AGAME

Réception des nouveaux résidents

Parce qu'il est important pour la municipalité d'accorder le meilleur accueil aux personnes et familles nouvellement arrivées sur la commune, une cérémonie est organisée chaque année en leur honneur.



La ville organise une cérémonie d'accueil des nouveaux résidents sur la commune depuis 2016. Malheureusement, cette cérémonie n'a pas pu être organisée ni en 2020 ni en 2021 en raison des restrictions sanitaires. Cette année, nous avons pu renouer avec cette tradition le vendredi 11 mars 2022.

Cette réception est, tout d'abord, l'occasion pour les élus de la municipalité de rencontrer et de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants de la commune. C'est aussi une opportunité pour eux, de mieux connaître les associations, ainsi que de nombreux services de proximité qui pourraient les intéresser.

Chaque année, environ une centaine de familles viennent ou reviennent s'installer à Petite-Île. Certains pour se rapprocher de leur lieu de travail ou de leur famille et d'autres tout simplement pour avoir un meilleur cadre de vie.

Pour votre information, le recensement des nouveaux arrivants se fait à partir d'un listing fournit par la Poste en fonction des arrivées sur la commune. Si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas eu d'invitation pour cette

cérémonie, vous pouvez prendre contact avec les services de la mairie pour vous inscrire pour la prochaine cérémonie.



Chaque année, environ une centaine de familles viennent ou reviennent s'installer à Petite-Île



Associations

Découvrez quatre associations de la commune.



HILAROS

Missions : Venir en aide aux plus démunis, organiser des actions caritatives, socio culturelle, ludique, sportive, d'organiser des voyages humanitaires.

Adresse : 61, chemin Venant 97429 Petite-Île

Contact

Président : Monsieur LAYOVE Jérémie

Tél : 0692 28 45 72

Mail : hilaros974@gmail.com



PANORAMA BIEN-ÊTRE

Missions : Proposer la pratique et la promotion d'activités de bien-être et de confort, notamment par l'hypnose, la PNL, le Dien Chan et toute action qui favorise l'épanouissement, le développement personnel, tout ce qui peut permettre de conserver et/ou améliorer la santé les activités interviennent dans les domaines : social, culturel, sportif, pédagogique, humanitaire, économique.

Adresse : 11, lotissement le Cap 97429 Petite-Île

Contact

Président : Monsieur RAMALINGOM Bernard

Tél : 0692 00 23 32

Mail : panoramabienêtre974@gmail.com



LA MIMI MOBILE

Missions : Proposer des ateliers de peinture, d'arts plastique, d'animation socio-culturelle à un large public (de tous âges parents enfants, personnes en situation de handicap ...), pour engendrer un lien social intergénérationnel par la pratique ludique d'activités artistiques et culturelles.

Adresse : 24 chemin Jean Lépinay 97429 Petite-Île

Contact

Présidente : Madame POULET Émilie

Tél : 06 93 97 49 24

Mail : lamimimobile@gmail.com



FAMILLE DE MANAPANY LESHAUTS

Missions : Développer des activités visant l'amélioration du cadre de vie et favorisant les échanges amicaux : dans le domaine artisanat : transmettre un savoir-faire local dans le tressage du bambou et participer à des expositions ventes de produits artisanaux ; dans le domaine socio-culturel : organiser des sorties familiales et culturelles avec des jeunes enfants, adolescents et adultes ; réaliser des activités manuelles tout au long de l'année avec des mineurs de moins 16 ans ou plus, et les parents.

Adresse : 116 Route de l'Ancienne Usine 97429 Petite-Île

Contact

Présidente : Madame BOULEVARD Marie-Frède

Tél : 06 92 86 80 27

Mail : mfrede.boulevard@wanadoo.fr

LIFE4BEST est un programme financé par le Programme LIFE de la Commission européenne, l'Office Français pour la Biodiversité et l'Agence Française pour le Développement. L'objectif de LIFE4BEST est de promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques.



Dans le cadre de Life4best, la SREPEN a proposé un projet de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes auprès des scolaires et du grand public.

Considérée comme l'un des dix hot-spots de la biodiversité de haute importance au niveau global, l'île de La Réunion bénéficie d'un label « patrimoine naturel de l'UNESCO » protégeant ainsi 40 % de son territoire. Région à forte valeur naturelle, d'une faune et flore unique, la biodiversité de l'île est néanmoins menacée par divers facteurs anthropiques et climatiques. L'une de ces menaces est le développement des espèces exotiques envahissantes (EEE) en milieux naturels et urbains.

En informant et en sensibilisant le grand public et les scolaires à l'impact des espèces exotiques envahissantes, le projet vise à contribuer à la préservation de cette biodiversité exceptionnelle par la diffusion d'une meilleure connaissance de celle-ci. Pour ce faire, la SREPEN a proposé de déployer des expositions sur le territoire et de développer des

outils pédagogiques tout en privilégiant une approche ludique du sujet.

L'exposition était visible en mairie du 04 au 23 octobre 2021 et à l'école Le Vetyver du 25 au 29 octobre 2021. De plus, les élèves de l'école Les Fleurs de Canne ont pu découvrir, grâce aux activités proposées par la SREPEN sous forme de jeu de l'oie, les 10 espèces exotiques envahissantes (EEE) qui impactent fortement notre île et ses milieux naturels.



En informant et en sensibilisant le grand public et les scolaires à l'impact des espèces exotiques envahissantes, le projet vise à contribuer à la préservation de cette biodiversité



Un arbre, un mois

Présentation des arbres endémiques

JANVIER : Takamaka des bas

Description : Le takamaka des bas peut atteindre 25 m de hauteur, son tronc est généralement tors ou incliné, atteignant 150 cm de diamètre. Son écorce gris pâle est fissurée superficiellement et longitudinalement. Après incision de son tronc, on a un suc résineux un latex collant, opaque et de couleur blanche, crème ou jaune aux propriétés purgatives et vomitives. Les feuilles larges sont opposées, vert sombre, elliptiques, rarement ovale ou obovale au sommet arrondi ou légèrement rétus, à base aigu ou en coin, épaisses, lisses, cirées, dépourvues de stipules et aux nervures secondaires fines, parallèles et visibles sur la face inférieure.

L'inflorescence est terminale, les fleurs sont polygames blanches et odorantes, en grappes lâches. Sa fleur composée de 7 pétales et sépales imbriqués, les étamines sont petites et nombreuses disposées en 4 faisceaux. Le fruit arrondi est comestible. La drupe possède une coque dure contenant une amande protégée par une couche spongieuse à pourtour irrégulier.

Biologie : Il est appelé à La Réunion le Takamaka des bas pour ne pas le confondre avec, une autre espèce de takamaka endémique nommé Takamaka des hauts. Il pousse entre 0 et 800 mètres d'altitude.

Utilisation : Une décoction de racine s'emploie pour traiter les ulcères, les furoncles et l'ophtalmie, l'écorce pour traiter l'orchite, le latex contre les rhumatismes et le psoriasis, et une décoction de feuilles sert à soigner les infections oculaires. La résine s'utilise également pour traiter les plaies et les piqûres d'insectes. Le bois du Takamaka des bas est utilisé pour la fabrication de pirogues et de petits bateaux, mais s'emploie parfois aussi en construction, dans la fabrication de récipients et d'instruments de musique.

FÉVRIER : Tan rouge

Description : Le Tan rouge est un arbre de taille petite à moyenne de 10 à 20 mètres de haut au port dressé, avec un fut atteignant 100 cm de diamètre. Les grosses branches dressées portent des rameaux brun-foncé, cylindriques et glabres. Les feuilles opposées, vert-clair, sont composées de 2 à 9 paires de folioles et une foliole terminale. Les folioles sont ovales dentelées avec une nervure centrale blanchâtre. Les inflorescences sont des épis solitaires, terminaux et aux aisselles foliaires supérieures. Les fleurs odorantes, très mellifères varient du blanc au rouge. Le fruit est une capsule orange ou vert rougeâtre virant au rouge terminé par un bec. Les graines sont ellipsoïdes, longues de 0,7 mm environ, lâchement poilues.

Biologie : Le Tan Rouge est endémique de La Réunion et de l'île Maurice. Il porte plusieurs noms vernaculaires à La Réunion, le plus usité Tan rouge mais parfois aussi : Bois de tan, Bois de tan rouge, Arbre à miel et dans le passé Tan blanc ou Tan des hauts. C'est une espèce que l'on trouve dans les forêts humides de 500 à 1700 m d'altitude.

Utilisation : Cet arbre servait autrefois à La Réunion en menuiserie, pour la fabrication de meubles, en ébénisterie et en tonnellerie. Son écorce riche en tanin était utilisée pour les préparations des cuirs donnant une coloration rouge d'où le nom commun de Tan rouge. Les fleurs odorantes et nectarifères, fournissent aux abeilles le renommé "miel vert" miel de couleur verdâtre très estimé à La Réunion.



Takamaka des bas



Tan rouge

Retour en images

Caravane de l'animation à Piton des Goyaves



Samedi 11 décembre

Plantation de l'arbre de la laïcité à l'école Les Badamiers



Mardi 14 décembre

Visite des maisons du concours Petite-Île s'illumine



Jeudi 16 décembre

Course de la liberté



Dimanche 19 décembre

L'Îlot z'enfants



Du samedi 15 et dimanche 16 janvier

Mardi 14 décembre



Plantation de l'arbre de la laïcité à l'école Le Vétiver



Spectacle de fin d'année dans les écoles



Élection dans les écoles

Dimanche 19 décembre



Fête de la liberté

Mardi 1^{er} février



Anniversaire de Madame Pothin née Bénard Hérita

Mercredi 16 février



Action d'urgence dératization GDON

Mercredi 16 février



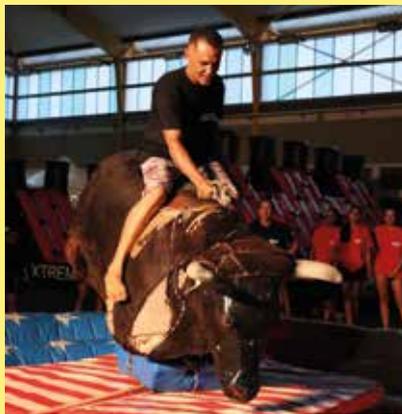
Installation du Conseil municipal des enfants

Vendredi 11 mars



Réception nouveaux résidents

Du 16 au 19 mars



Samedi 19 mars



Cérémonie citoyenne

FÉVRIER

Mardi 8 mars



Anniversaire de la commune, plantation dans le cadre du Plan 1 million d'Arbres pour La Réunion

MARS



Les jeux du village

MARS

Samedi 19 mars



Cérémonie du cessez-le-feu en Algérie

Mardi 22 mars



Signature convention accès au numérique Zeop

Geneviève Fontaine, lauréate du concours Imazine

Une artiste multi-facettes !

En s'inscrivant au concours Imazine, organisé par l'association Lilimots, Geneviève Fontaine a réussi un véritable tour de force. Lauréate de la catégorie des 55 ans et plus, cette artiste pluridisciplinaire a réalisé un coup de maître à son coup d'essai. C'est pourtant le hasard qui a voulu que cette infirmière, retraitée de 69 ans, s'inscrive au concours Imazine.



C'est le hasard qui a voulu que cette infirmière, retraitée de 69 ans, s'inscrive au concours Imazine. « J'ai visité un atelier d'écriture pour enfants, et c'est là que les responsables m'ont parlé de ce concours d'écriture », nous confie-t-elle. Ce jour-là, elle est à peine rentrée qu'elle prend sa plume et se lance dans l'écriture de ce qui va lui valoir le premier prix du concours. Le thème - « Grâce à toi, j'apprends... », une lettre adressée à un jeune de 5 à 15 ans - l'emporte dans un voyage plein de découvertes ! « Le sujet me plaisait beaucoup », dit-elle. Et elle apprend, au passage, un mot : « Tapuscrite ».

Elle en fait le thème central de sa lettre. « Je découvre le mot « tapuscrite » et je me suis donc adressée à un enfant du monde pour le remercier et lui dire comment ce nouveau mot avait fait écho en moi. » Sa lettre résonne auprès du jury, qui lui attribue le 1^{er} prix dans sa catégorie. Et pourtant, elle confie que l'écriture ne fait pas partie de sa vie. « J'ai déjà fait des ateliers, mais je n'écris pas tous les jours. J'écris pour m'amuser, pour faire parler les mots dans des petits poèmes, des haikus », explique-t-elle. Si elle est une néophyte des concours d'écriture, en revanche, elle a déjà quelques livres à son actif. En 2018, elle a écrit cinq petits livres illustrés pour enfants, sans toutefois trouver un éditeur qui accepte de la suivre. En 2020,

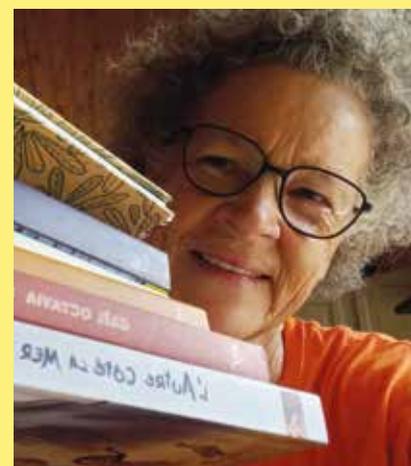
en plein confinement, elle écrit un recueil de 33 poèmes intitulé « À l'ombre des noirs banians ».

L'art ne connaît pas de frontières et ce n'est pas Geneviève Fontaine qui dira le contraire. En l'an 2000, elle découvre l'école municipale des Beaux-Arts, à Auxerre, où elle apprend à manier différents outils. « C'est une école non-diplômante », précise l'ancienne infirmière. Crayon, fusain, papier, stylo, peinture, aquarelle, argile, pierre : elle prend goût à la pratique.

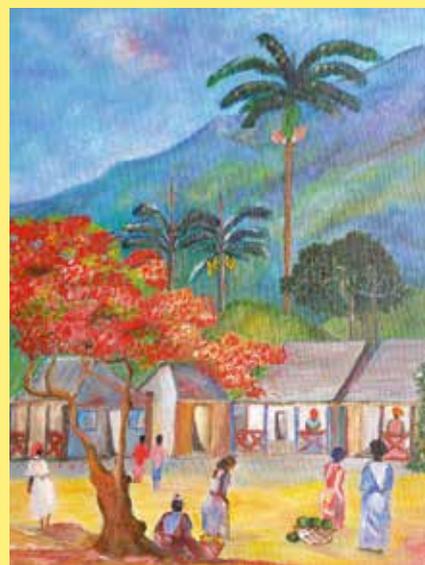
Si bien qu'elle expose actuellement neuf tableaux avec l'Association Panthères Club, à la Cité du Volcan. L'exposition, qui durera jusqu'au 31 mars, s'intitule « Regards croisés ». « J'y ai mis neuf tableaux. »

Ayant pris goût, elle prépare, actuellement, une autre exposition collective avec le Panthères Club, qui aura lieu aux mois de mai et juin au Tampon. Elle voit même plus loin, puisqu'elle prépare une exposition personnelle, composée de ses peintures et de ses sculptures, pour 2024, à la Cité du Volcan.

Et ce n'est pas tout ! Surfant sur sa vague créative, elle s'est aussi inscrite au concours d'écriture avec la revue Moebius, au Québec, sur le thème : « Ce monde était fait pour plier... ». Elle participera également au concours de la correspondance 2021/2022 de la Plaine des Palmistes : Lettre à Charles Baudelaire.



« J'ai visité un atelier d'écriture pour enfants, et c'est là que les responsables m'ont parlé de ce concours d'écriture »





Texte non parvenu

Planning des manifestations sous réserve de l'évolution sanitaire

Avril :

Premier tour de l'élection présidentielle :

Date : Dimanche 10 avril
Lieu : Commune de Petite-Île

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 16 avril
Lieu : Chiendent Bambou

Dératisation :

Date : Jeudi 21 avril
Lieu : Parking du Vieux Moulin

Second tour de l'élection présidentielle :

Date : Dimanche 24 avril
Lieu : Commune de Petite-Île

Mai :

Cérémonie patriotique :

Date : Dimanche 8 mai
Lieu : Parvis de la Mairie

Don du sang :

Date : Mercredi 11 mai
Lieu : Salle des mariages

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 14 mai
Lieu : Verger Hémery

Rallye nationale du sud sauvage - NTR :

Date : Du 21 au 22 mai
Lieu : Commune de Petite-Île

Médaille de la famille :

Date : Samedi 28 mai
Lieu : À déterminer

Juin :

Premier tour des élections législatives :

Date : Dimanche 12 juin
Lieu : Commune de Petite-Île

Fête de la musique :

Date : Samedi 18 juin
Lieu : Parking du Vieux Moulin

Second tour des élections législatives :

Date : Dimanche 19 juin
Lieu : Commune de Petite-Île

Caravane de l'animation :

Date : Samedi 25 juin
Lieu : Manapany Les Bas



Avec la municipalité de Petite-Île
et Le Groupement de Défense contre
les Organismes Nuisibles de Petite-Île

Participez à la dératisation collective



Jeudi 21 avril

de 9h à 15h

Place du Vieux Moulin

